

De la commune

**SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du

**31 octobre 2014**

**Nombre de conseillers**

<b>Membres</b>	<b>11</b>
<b>Présents</b>	<b>10</b>
<b>Représentés</b>	<b>1</b>
<b>Votants</b>	<b>11</b>
<b>Exprimés</b>	<b>11</b>
<b>Pour</b>	<b>11</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>

L'an deux mille quatorze, le **trente et un octobre à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Alain BUJADOUX**.

**Étaient présents** : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Julien MOURLON, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER GALLAND M. Frédéric DUPLÉIX.

**Absents/excusés** : M. Rodolphe MARTIN a donné pouvoir à M. Alain GRASS

**Date de convocation** : 25 octobre 2014

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

**Objet : Travaux de voirie**

Les routes d'accès au village du moulin du Faux et à la propriété de M. et Mme QUEMENEUR au village du Mont nécessitent des réparations urgentes.

Des devis ont été demandés au SIVOM :

- Route du Moulin du Faux : 2 638.80 € TTC
- Accès propriété M. et Mme QUEMENEUR : 1 074.00 € TTC

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget principal 2014 (opération voirie).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- accepte les projets de travaux de voirie sur la route du Moulin du Faux, pour un montant de 2 638.80 € TTC, et l'accès à la propriété de M. et Mme QUEMENEUR, pour un montant de 1 074.00 € TTC,
- dit que les dépenses seront mandatées en section d'investissement – opération voirie du budget 2014.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme

**Date d'affichage :**

**Le Maire,**

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous Préfecture d'AUBUSSON  
le..... et publication ou notification du.....

**Alain BUJADOUX**